



TOUS NOS EMBALLAGES SONT ENTIÈREMENT RECYCLABLES.

Les consignes de tri varient néanmoins selon les collectivités françaises :
voici les explications !

LA BOULE

↳ L'emballage extérieur (le carton) est *recyclable* 😊 (voir [ici](#) pour votre commune)

↳ L'emballage intérieur est du PP, qui peut être *recyclé* dans 90 collectivités locales (dont Paris) depuis l'extension des consignes de tri en janvier 2019. Vous pouvez vous renseigner sur les consignes de tri de votre collectivité sur consignesdetri.fr ! (voir [ici](#) pour votre commune)

COEUR DE BOULE

↳ L'emballage extérieur est à base de 2 matériaux :

✿ L'aluminium : comme nous n'avons aucun additif ni conservateur, nous avons besoin de protection contre l'O2, la lumière, la vapeur d'eau... Donc, de l'aluminium (*recyclable*) ! Ce n'est qu'une très fine couche de moins de 20 microns d'épaisseur, pour limiter au maximum notre impact (voir [ici](#) pour votre commune).

✿ Le PP : *recyclable* sur le principe et recyclé dans 90 collectivités françaises. Cet emballage extérieur est donc un bi-matériau (voir [ici](#) pour votre commune).

Les 2 composants sont indispensables pour à la fois protéger et présenter les produits.

Si votre collectivité est concernée par l'extension des consignes de tri, vous pouvez mettre cet emballage dans votre poubelle recyclable !

↳ La barquette de Cœur de Boule est en PET, *recyclable et recyclé* en France (voir [ici](#) pour votre commune)

L'APERÔ BOULES

↳ Il s'agit de PP et d'aluminium, matières *recyclables* (les mêmes que pour Cœur de Boule). Vous pouvez donc trier ces emballages si votre collectivité fait partie des 90 collectivités où l'extension des consignes de tri a été mise en place en janvier 2019 (voir [ici](#) pour votre commune).



POUR INFO

On ne peut pas utiliser d'emballages qui ont déjà été recyclés pour un produit alimentaire. Cela est trop risqué en terme d'hygiène, et donc interdit par la législation.



En grandissant, nous pourrions bientôt atteindre des minimums de volume qui nous permettront de faire des emballages sur-mesure, et ainsi d'encore mieux piloter notre impact.

Il s'agit d'une priorité à nos yeux !